

COMMUNE DE SEPMES*Place de l'Église*

37800

Tél. : 02 47 65 44 66

Fax : 02 47 65 59 14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2023-03-08

L'an deux mille vingt-trois, le sept mars, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de SEPMES se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Mme Régine REZEAU, Maire

Etaient Présents : Mme REZEAU Régine, Maire

M.BASECQ Samuel, M. DAGUET Alain, Adjoints ; Mme CATHELIN Dominique, Conseillère déléguée,

M.BARILLET Gaby, Mme BILLY Justine, M. CHOLLET Yohan, M.LABARRE Thomas, Mme LANGLOIS Barbara, Mme VERNAT Virginie

Absents excusés :

Mme Cindy REZEAU ayant donné procuration à Mme Justine BILLY

M. Jason DENIS ayant donné procuration à M. Yohan CHOLLET

M.RAGUIN Charles

M.BARILLET Gaby absent de 20h43 à 21h39 (du point n°2 au point n°8)

Mme CATHELIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : ...	13
Nombre de présents :	9
Nombre de votants :	11
Date de convocation : 1 ^{er} mars 2023	

**OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

CONSIDERANT que la commission générale réunie le 8 février dernier a examiné les dossiers déposés par les associations sollicitant une aide de la municipalité.

Madame le Maire propose de statuer sur les montants à attribuer aux associations

Le Conseil Municipal,

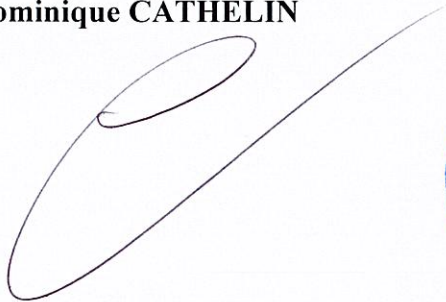
Après en avoir délibéré et à l'unanimité

DÉCIDE d'attribuer aux associations, les subventions suivantes :

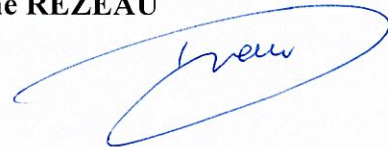
CAC LES COTEAUX	200,00€
ACIVEM	400,00€
APE RPI ESVES ET MANSE	165,00€
CANTINE SCOLAIRE CAEM	350,00€
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	429,00€
SEPTIMUS	750,00€
CLUB GENERATION MOUVEMENT	200,00€
USEP	234,00€
LES CHATELAINS	700,00€
GYM BESLAND	200,00€

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2023

LE SECRETAIRE DE SÉANCE
Dominique CATHELIN



POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,
Régine REZEAU



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte qui a été transmis en Sous-préfecture le 16 mars 2023 et publié le 16 mars 2023

À SEPMEs, 16 mars 2023
Le Maire,

